



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

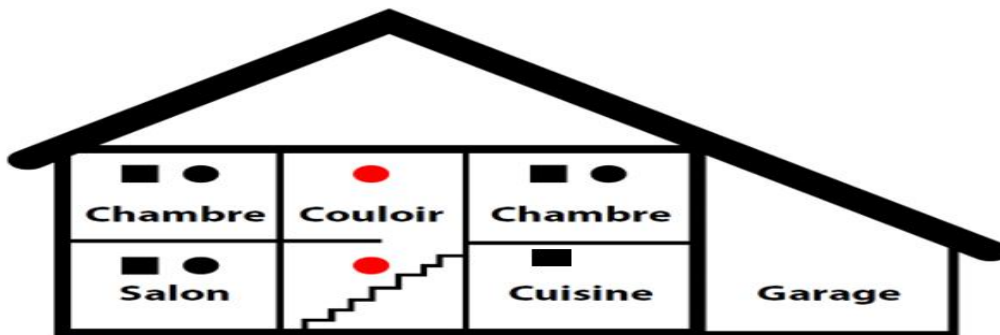


AUTO-DIAGNOSTIQUE RÉSIDENIELLE

AVERTISSEURS DE FUMÉE ET MONOXYDE DE CARBONE

Questions	OUI	NON	?
1- Avez-vous au moins un avertisseur de fumée par étage ainsi qu'au sous-sol ?			
Sur chaque étage, nous devons retrouver au moins un avertisseur de fumée installé selon les directives du fabricant.			
2- Est-ce que vos avertisseurs de fumée fonctionnent ?			
Il est important de remplacer les piles de vos avertisseurs à tous les changements d'heures.			
3- Vos avertisseurs ont-ils plus de 10 ans ?			
Afin d'assurer le fonctionnement optimal de vos avertisseurs de fumée, nous vous demandons de remplacer ceux-ci s'ils ont plus de 10 ans comme spécifié par les fabricants.			
4- Avez-vous un système de chauffage produisant une flamme (combustion) Exemple : Poêle / fournaise à bois, à l'huile, propane, granule.			
5- Si oui à la question 4, avez-vous des détecteurs de monoxyde de carbone d'installés à proximité des chambres à coucher ?			
6- Avez-vous un garage attaché à votre domicile ?			
7- Si oui à la question 6, avez-vous des détecteurs de monoxyde de carbone d'installés dans les pièces qui sont mitoyennes à votre garage ?			
8- En lien avec les questions 4 et 6, si vous avez répondu oui, vos détecteurs de monoxyde de carbone sont-ils fonctionnels ?			
Comme pour les avertisseurs de fumée, il est important de remplacer les piles de vos avertisseurs de monoxyde de carbone à tous les changements d'heures.			
Nous vous recommandons fortement l'installation de détecteur de monoxyde de carbone sur chacune des étages à votre domicile.			

Si vous avez répondu " ? " à une ou plusieurs questions, nous vous invitons à communiquer avec nous pour que nous puissions vous donner plus d'information sur le sujet.



- Avertisseurs de Fumée (protection minimale)
- Avertisseurs de Fumée supplémentaire (protection optimale)
- Avertisseurs de Monoxyde de Carbone